

REGARDS CROISÉS

D'autres facettes du rugby

Argent et manigances

Sport amateur qui a toujours fermement défendu son statut depuis plus d'un siècle, le rugby est brusquement entré un beau matin de 1995 dans l'ère du professionnalisme. Mais aujourd'hui, au sein d'un championnat devenu le plus lucratif du monde, beaucoup se demandent si le jeu au ballon ovale a su conserver ses valeurs traditionnelles. Regard croisé sur les affaires d'argent du rugby.

L'argent dans le rugby

Une vieille histoire

L'amateurisme marron (1899-1960)

Depuis le premier championnat de France en 1899 et jusqu'aux années 1960, le rugby français a vécu sur le dogme affiché de l'amateurisme ; même si les réalités sportives ont parfois amené la circulation de quelques joueurs, valises de billets ou menaces par nos voisins anglais d'exclusion du Tournoi pour professionnalisme. Il n'empêche que l'amateurisme de masse a longtemps perduré dans un contexte aux faibles enjeux économiques et où le rayonnement des clubs était avant tout local. À cette époque, le financement des clubs se faisait principalement par les subventions municipales et les spectateurs (billets... et buvette !). Ce modèle perdure encore souvent aujourd'hui pour les clubs de niveau Fédérale.

« La FFR ouvre l'ère du racolage et l'amateurisme marron recommence à fleurir. Voilà ce que nos grands dirigeants ont déclenché : la foire aux joueurs grâce à laquelle les entrepreneurs de spectacles, les barnums du rugby peuvent impunément acheter et revendre s'il leur plaît des joueurs qui ne sont pas responsables du rôle qu'on leur fait jouer » (La Gazette de Bayonne, de Biarritz et du Pays basque, 24/4/1930 ; après que la Fédération ait autorisé les mutations de rugbymen entre certains clubs).

L'amateurisme « Canada Dry » (1960-1995)

Durant cette période où les clubs sont toujours considérés comme des associations à but non lucratif, le rugby se transforme. Les budgets augmentent grâce à des mécènes locaux, des chefs d'entreprises s'installent à la tête de clubs qui conservent toutefois leur forte identité culturelle. Le début des années 1960 voit également les premières retransmissions télévisées avec l'émergence d'un journaliste, Roger Couderc, qui œuvre grandement pour la médiatisation de ce sport. Mais l'amateurisme reste la règle, même si dans les années 1970-80, des joueurs de grands clubs perçoivent (en liquide) des sommes cachées de plus en plus importantes, qui ressemblent à de gros salaires. Le rugby devient une affaire sérieuse. Les années 1980 voient la généralisation de la deuxième et troisième séance hebdomadaire d'entraînement. L'évolution est d'ailleurs telle que la Direction générale des impôts s'intéresse sérieusement aux finances du rugby, fracturant du coup le tabou de l'argent dans ce sport. En 1987,



De gauche à droite, debout : M. SICCARDI (Président), Bertrand GALLION, DIAZ, COCHET, ORDIONI, PERONNET, CORREARD, COULAIS, POLOWSKI, BRAEM, Christian SEGUIN, (entraîneur) qui masque RIVIÈRE, ALLIOU. Accroupis : GRANIER, PELLICCIA, D. FAFARGE, LOISEAU, MONTANES, Jérôme GALLION, PERON, MARIE. (Photo G. Reynaud)

TOULON

ALLIOU Jean-Michel, (2 ^e ligne), 29.9.48, Maroc, 1,98 m, 98 kg, Employé de Mairie	LAFARGE Dominique, (3/4 centre), 6.2.51, Aurillac, 1,80 m, 80 kg, Fonctionnaire
BRAEM Philippe, (3 ^e ligne), 17.3.55, Toulon, 1,88 m, 88 kg, Employé mairie	LOISEAU Gilles, (1/2 ouverture), 5.1.57, Toulon, 1,78 m, 70 kg, Etudiant
COCHET Bernard, (pilier), 21.9.51, Oyonnax, 1,80 m, 92 kg, Horticulteur	LUCA Serge, (pilier), 24.12.49, Toulon, 1,75 m, 95 kg, Technicien
CORREARD Patrice, (3 ^e ligne), 17.1.48, Dakar, 1,87 m, 92 kg, Employé Mairie	MARIE Patrice, (ailier), 20.1.57, Toulon, 1,75 m, 76 kg, Employé Mairie
COULAIS Philippe, (3 ^e ligne), 5.5.51, Toulon, 1,88 m, 90 kg, Opticien	MAROT Patrick, (arrière), 11.9.56, Tarbes, 1,80 m, 80 kg, Employé Mairie
DIAZ Manuel, (pilier), 18.1.55, Brignoles, 1,82 m, 98 kg, Employé Mairie	MONTANES Michel, (1/2 ouverture), 24.7.53, Trèlles, 1,72 m, 75 kg, Employé Mairie
GALLION Bertrand, (talonneur), 30.6.56, Toulon, 1,77 m, 77 kg, Etudiant	ORDIONI Jacques, (pilier), 26.4.45, Toulon, 1,82 m, 96 kg, Artisan
GALLION Jérôme, (médailleur), 4.4.55, Toulon, 1,72 m, 72 kg, Chirurgien-dentiste	PELLICCIA Jean-Yves, (ailier), 3.7.52, Lyon, 1,76 m, 76 kg, Etudiant
GOZZO Adrien, (2 ^e ligne), 12.8.46, Lisow, 1,88 m, 100 kg, Employé mairie	PERON Pascal, (3/4 centre), 30.3.57, Bizerte, 1,75 m, 75 kg, Employé Mairie
GRANIER Jean-Marc, (ailier), 25.2.55, Toulon, 1,80 m, 80 kg, Etudiant	PERONNET Michel, (3 ^e ligne), 7.10.48, Hyères, 1,84 m, 82 kg, Pêcheur
GUILBERT Alain, (2 ^e ligne), 28.9.50, Saint-Maur, 1,95 m, 95 kg, Ingénieur	TOLLARD Michel, (3/4 centre), 28.6.53, Toulon, 1,81 m, 78 kg, Fonctionnaire
LAFARGE Michel, (1/2 ouverture), 20.1.52, Boulogne, 1,78 m, 78 kg, Fonctionnaire	WEISS André, (ataonneur), 18.3.49, Toulon, 1,78 m, 88 kg, Employé de banque

quelques mois avant le début de la première Coupe du monde, l'*International Rugby Board* (IRB) admet le principe du « manque à gagner » et stipule que chaque fédération pourra offrir une rémunération à ses joueurs, avec un maximum de 140 francs par jour.

La professionnalisation (1995-)

« *Maintenant, nous allons toucher sur la table l'argent que nous touchions sous la table* »

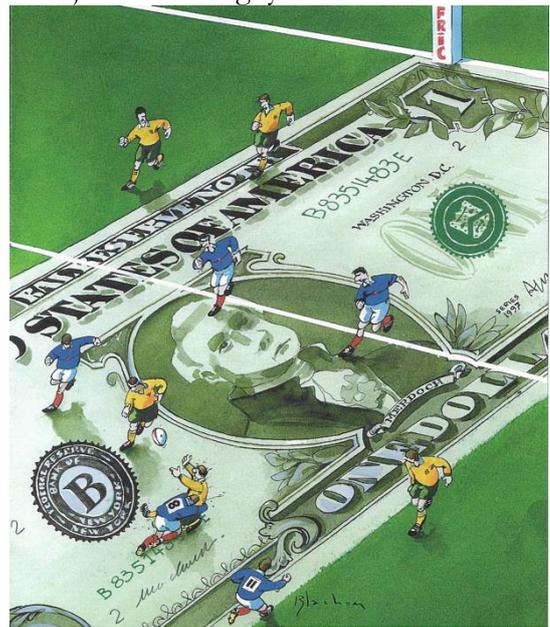
(Philippe Saint-André, capitaine du XV de France, 1995).

Le 26 août 1995, le rugby entre officiellement dans l'ère « open ». Il se transforme brutalement en marché économique très prospère.

En 1998, la Fédération Française de Rugby (FFR) délègue la gestion du rugby professionnel à la Ligue Nationale de Rugby (LNR), pour ne plus s'occuper que du rugby amateur et des équipes de France. Dans la foulée, est créé Provale, le syndicat national des joueurs de rugby

Les clubs renforcent leur partenariat avec les entreprises. Des Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) sont créées au sein des clubs, le plus souvent sous la direction d'hommes d'affaires présidents-propriétaires très puissants économiquement (Mourad Boudjellal à Toulon, Jacky Lorenzetti au Racing, Mohed Altrad à Montpellier...) qui gèrent des groupes d'actionnaires. Entre 1995 et 2011, le chiffre d'affaire des clubs est multiplié par huit.

En 2010, fait unique dans le sport professionnel français, un plafond salarial est instauré (le *Salary Cap*). Il consiste à fixer une masse salariale maximale par club afin de limiter la concentration des gros salaires et de garantir une certaine équité dans les compétitions. Les clubs mettent toutefois en place des mesures de contournement légales (prise en charge des droits d'images des joueurs par des sociétés extérieures au club, mais proches du sponsor principal) ou illégales (dons non déclarés en fin de contrat, paiement des joueurs via Bitcoin ou dans des paradis fiscaux...)



Blachon, 2007

En 2003, afin de renforcer sa visibilité, le rugby français resserre son élite autour d'une poule unique à 16 clubs, devenue aujourd'hui Top 14. Le marché des transferts s'ouvre et de nombreux rugbymen français et internationaux changent régulièrement de clubs en fonction des offres du marché. La charge d'entraînement augmente et passe de trois entraînements par semaine à deux entraînements par jour.

La hiérarchie des clubs se trouve chamboulée. Des clubs historiques des années 1960-1970 disparaissent de l'élite (Mont-de-Marsan, Béziers, Lourdes, Tarbes, Dax...). C'est finalement le rugby des villages et des villes moyennes qui fait les frais de la professionnalisation.

Quant au statut des joueurs amateurs des championnats fédéraux actuels, il se rapproche de celui des joueurs des années 1960-1990. La plupart d'entre eux sont payés, voire bénéficient de contrat spécifiques « semi-amateurs ».

Pourtant, la Fédération a imposé récemment la présence, décriée par certains présidents, de n'avoir dans leurs effectifs qu'un maximum seize joueurs « non JIFF ». Un JIFF étant un joueur issu des filières de formation qui a notamment passé au moins trois saisons dans un centre agréé d'un club de rugby professionnel.

Du côté féminin, les filles ne représentent que 8% des licenciés à la FFR, Depuis 2019, vingt-quatre joueuses du groupe France bénéficient toutefois d'un statut semi-professionnel avec un contrat fédéral à mi-temps.

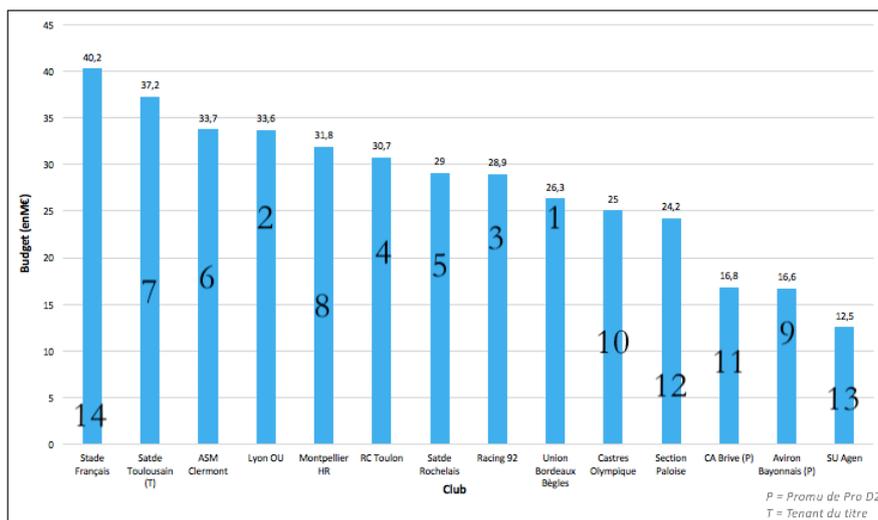
Les chiffres du rugby professionnel

Les salaires

Si l'on met à part le poids du Paris Saint Germain, le football voit son cousin le rugby se rapprocher de lui sur le plan du salaire de ses élites. En quinze ans (de 2003 à 2018), la rémunération des rugbymen français du Top 14 a été multiplié par quatre, passant de 5 700 euros brut mensuels à 19 500 euros brut aujourd'hui. Cela se rapproche des « petits clubs » de Ligue de football qui rémunèrent actuellement leurs joueurs autour de 25 000 euros mensuels (même si avec le PSG, le salaire moyen brut des footballeurs avoisine 100 000 euros brut par mois). Pour les rugbymen, le fait de jouer en équipe de France permet une augmentation de 25% de revenus supplémentaires.

En Pro D2, le salaire annuel brut moyen s'élève à 5 400 euros mensuels.

Quant aux masses salariales, les clubs du Top 14 affichent un montant moyen de 9,5 millions d'euros, pour un écart de 1 à 3 entre les clubs les plus modestes et les plus fortunés. Il faut toutefois noter que même si les cinq plus petits budgets de Top 14 occupent les cinq dernières places du championnat, l'argent ne fait pas toujours le classement.



Budget 2019-2020 des clubs du Top 14 et classement après 17 journées de championnat

Sur le plan international, le magazine britannique Ruck a publié le Top 20 des joueurs les mieux payés de la planète ovale en 2019. Derrière Dan Carter et Matt Giteau, qui ont rallié le Japon avec un pont d'or, le championnat anglais se montre désormais plus généreux que le Top 14, en plaçant 9 joueurs contre 6 (un seul français) dans ce Top 20. Il faut toutefois préciser que les clubs anglais peuvent disposer de deux salaires hors plafond salarial (le fameux *Salary Cap*).

1	Matt Giteau : 1.300.000 € (Suntory Sungoliath)
2	Dan Carter : 1.300.000 € (Kobelco Steelers)
3	Handre Pollard : 1 200 000 € (Montpellier) Charles Piutau : 1 200 000 € (Bristol Bears)
5	Maro Itoje : 940.000 € (Saracens)
6	Owen Farrell : 880.000 € (Saracens)
7	Steven Luatua : 760.000 € (Bristol Bears)
8	Dan Biggar : 700.000 € (Northampton Saints)
9	Nicolas Sanchez : 680.000 € (Stade Français)
10	Michael Hooper : 670.000 € (Waratahs)

11	Morgan Parra : 670.000 € (Clermont)
	Stuart Hogg : 645.000 € (Exeter Chiefs)
12	Manu Tuilagi : 645.000 € (Leicester Tigers) Rhys Webb : 645 000 € (Toulon)
15	Johnny Sexton : 630.000 € (Leinster) Finn Russell : 630.000 € (Racing 92)
17	Kieran Read : 600.000 € (Toyota Verblitz)
18	Sergio Parisse : 590.000 € (Toulon) Paddy Jackson : 590.000 € (London Irish) Faf de Klerk : 590.000 € (Sale Sharks)

Top 20 des salaires annuels du rugby mondial (Magazine Ruck ; en gras, joueur ou équipe française)



Matt Giteau



Dan Carter



Handre Pollard



Charles Piutau

Les droits TV

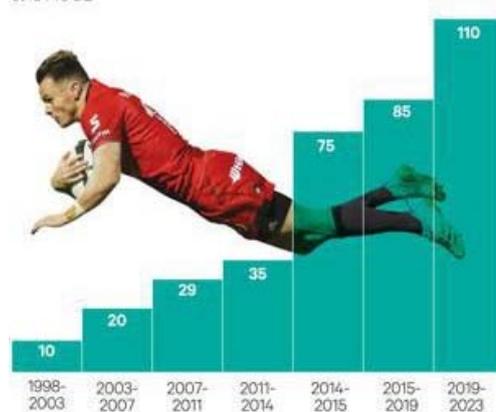
Devenue une source majeure du financement du sport, la télévision débourse désormais des centaines de millions d'euros pour retransmettre le rugby sur le petit écran.

Dans notre pays, la Ligue nationale de rugby (LNR) a attribué les droits télévisuels du Top 14 de 2019 à 2023 en exclusivité à Canal+ pour 97 millions d'euros en moyenne par saison. La chaîne cryptée a même récupéré à hauteur de 8 millions annuels, les droits de la Pro D2 et du SuperSevens (rugby à 7). La totalité du rugby professionnel sera donc retransmis sur Canal + pour au moins trois saisons.

Aujourd'hui, le Top 14 et la Pro D2 sont respectivement diffusés dans 190 et 70 pays.

La valeur des droits TV de la LNR

En millions d'euros par an, pour le Top 14 (France et international) et la Pro D2



Source : Les échos

Par comparaison en France, les droits vendus par la Ligue de Football Professionnel pour la diffusion des matchs de Ligue 1 ont été actés 1,153 milliard d'euros pour les quatre prochaines années (2020-2024).

Des matches truqués

Bien que le rugby ne connaisse officiellement pas d'histoires de matches truqués, il serait naïf de croire que l'activité échappe aux sirènes de l'argent qui circule maintenant à haute dose dans le monde de l'Ovalie. De plus, l'expansion des paris sportifs n'est pas de nature à assainir la situation. Au point que l'*International Rugby Board* (IRB) a mis en place depuis 2013 une campagne de lutte contre les matches truqués et la corruption dans le rugby.

Les affaires restent toutefois très rares. Même s'il faut signaler qu'en 2012, Graham Henry, ancien sélectionneur des All-Blacks, avait demandé en vain l'ouverture d'une enquête sur un possible trucage du quart de finale du Mondial 2007 perdu par la Nouvelle-Zélande contre la France (20-18). Selon lui, l'arbitre anglais Wayne Barnes et ses assistants « *avaient raté un en-avant évident sur l'essai de la victoire français - une passe tellement en-avant que tout le stade l'a vue à part l'arbitre - et que Barnes a été très indulgent à l'égard des Français dans les rucks, coûtant probablement la victoire aux All-Blacks* ».

En 2011, les Français incriminèrent à leur tour l'arbitre de la finale de la Coupe du monde, Graig Joubert, dans le match perdu qui les opposait aux All-Blacks (8-7).

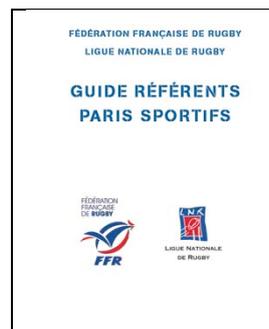
Cela n'est pas sans rappeler les sérieux doutes émis quant à la probité de l'arbitre gallois Derek Bevan qui accorda en demi-finale de la Coupe du monde 1995 un essai inexistant à l'Afrique du Sud, tout en refusant deux à la France. Le Gallois, considéré alors comme le meilleur arbitre du monde, entacha à jamais sa réputation en se voyant offrir en prime un chronomètre et une chaîne en or à l'issue de la rencontre.

Et que dire de l'intoxication alimentaire plus que suspecte qui frappa les joueurs néo-zélandais deux jours avant la finale de cette même Coupe du monde ? Des années plus tard (2018), un ancien garde du corps de Nelson Mandela confirma la théorie de l'empoisonnement des All Blacks, avec en toile de fond un syndicat de paris professionnel comme coupable potentiel.

La corruption peut aussi toucher les joueurs. Comme en témoignent les propos du centre gallois, Alan Bateman, qui a avoué en 2001 qu'on lui avait offert 5000 livres sterling afin de truquer le match du Tournoi des 5 nations 1990 face à l'Irlande (ce qu'il avait refusé de faire).

Où plus récemment la suspicion en 2019 par Greg Growden, journaliste du *Sydney Morning Herald*, à propos d'un match international perdu par l'Australie, mais arrangé par trois de ses joueurs qui auraient accepté de l'argent de la part de bookmakers.

Quant à la Ligue nationale de rugby, elle a annoncé en octobre 2019 que treize joueurs de Top 14 et Pro D2 avaient été reconnus coupables d'infraction pour « *non-respect des obligations relatives aux paris sportifs* ».



Des tensions à la Fédération

Pour terminer ce sombre tour du terrain de rugby, il faut évoquer les récentes affaires qui ont secoué la Fédération française de rugby.

En 2016, Bernard Laporte est triomphalement élu à la tête de la Fédération avec 84% des voix. Mais rapidement, son équipe de direction est perçue comme clanique. On lui reproche d'avoir recruté trop d'anciens coéquipiers de son équipe de Bègles, tout en dénigrant les dirigeants de l'ancienne équipe présidentielle.

Le renoncement au projet de Grand stade de rugby est également bien mal compris.

Sur le terrain, les résultats et le jeu de l'équipe de France continuent de s'affaiblir et les matches ne font plus le plein de spectateurs. Dans ce contexte, le licenciement pour faute grave du sélectionneur Guy Novès, grande figure du rugby français, fragilise un peu plus la stabilité de l'édifice fédéral d'où démissionnent plusieurs collaborateurs.

Enfin, l'affaire Laporte – Altrad apporte un peu plus d'opacité au fonctionnement de la Fédération. En 2017, le club de Montpellier du président Mohamed Altrad écope d'une amende de 70 000 euros. Mais la sanction est allégée. Bernard Laporte est alors accusé d'avoir fait pression sur la commission chargée de réexaminer le dossier. On apprend aussi qu'il existe un contrat entre une société gérée par B. Laporte et une autre gérée par M. Altrad. Pourtant, Bernard Laporte nie toute influence. Dans la foulée, le comité directeur de la FFR confirme, malgré les réticences du comité d'éthique, le groupe Altrad comme sponsor maillot du XV de France pour la somme de 35 millions d'euros. Devant cet imbroglio, la Ministre des Sports Laura Flessel déclenche une enquête transmise au parquet qui ordonne d'emblée une descente de police à Marcoussis et au domicile du président. Affaire en cours.

